



C.N.A.S

DÉCLARATION LIMINAIRE :

du 1^{er} Juillet 2025

L'Union FO Justice – Action Sociale ne peut rester silencieuse face à la dégradation alarmante de la situation sociale de notre ministère. De nombreux agents se paupérissent, confrontés à des conditions de vie de plus en plus difficiles. Cette réalité impitoyable exige une réponse forte et immédiate. **Il est URGENT de savoir...**

S'IL Y A UN PILOTE DANS L'AVION... DE LA COORDINATION DU TRAVAIL SOCIAL ?!

En effet, la coordinatrice nationale en travail social (CNTS) s'est faite remarquer par son absence lors de la commission de secours le 24 juin dernier. Doit-on y voir le mépris de cette professionnelle pour le travail effectué par les membres du Conseil National d'Action Sociale (CNAS) ?!!

Outre ce manquement, il est important de souligner les problématiques suivantes :

- ▶ D'une part, la perte d'un temps précieux puisque l'ouverture d'un poste en Nouvelle-Calédonie a été retardée d'un an. Si ce poste est ouvert aujourd'hui, dans combien de temps pourra-t-il être effectif ?! Nous rappelons que la CNTS disposait d'un an pour agir, elle n'a rien fait !!!
- ▶ En outre des assistants du service social du personnel (ASSP) du ministère de la Justice en Outre-Mer doivent assurer des permanences téléphoniques en raison d'un décalage horaire important (entre 7h00 et 15h00 selon les zones).

L'Union FO Justice – Action Sociale alerte également sur la situation du service social de l'École Nationale de l'Administration Pénitentiaire (ENAP). En effet, le congé maternité de l'ASSP intervenant au sein de l'ENAP aurait pu être anticipé. Encore une fois, l'avion décolle sans pilote et ce sont les « agents-passagers » et les « ASS-personnel de cabine » qui subissent cette absence de coordination... **sans oublier l'arrivée de 800 « élèves-passagers » !!!**

En plus de leur travail quotidien, les assistants du service social du personnel doivent parcourir des centaines de kilomètres afin d'assurer des permanences !!! Comment cette situation peut-elle permettre aux ASSP un bon suivi des dossiers sociaux qui leur sont confiés ????!!

Aussi, le départ en retraite du délégué interrégional du secrétariat général (DIR-SG) Sud étant imminent, l'Union FO Justice – Action Sociale demande l'intervention rapide et efficace de la secrétaire générale afin que soit financé un poste supplémentaire d'ASSP à l'ENAP.

Alors que notre ministère travaille sur le recrutement de personnels et la Qualité de Vie au Travail (QVT), l'Union FO Justice – Action Sociale constate que ce manquement de personnels soulève



une question fondamentale : **Pourquoi recruter si l'administration ne donne pas les moyens d'assurer ces recrutements ?!**

L'attractivité et la fidélisation des agents sont mises en péril par le manque de moyens humains et financiers. Si notre ministère ne prend pas soin de ces nouveaux collègues permettant ainsi de répondre à la commande nationale (attractivité et fidélisation), nombreuses et nombreux sont celles et ceux qui se retrouveront en grande difficulté.

Qu'attend l'administration pour agir ???

- ▶ **Mal-être, démissions, différents problèmes reportés sur les Département des Ressources Humaines et de l'Action Sociale (DRHAS)... Les ASSP sont à bout de souffle et attendent des solutions concrètes qui n'arrivent toujours pas !!!**
- ▶ **Il est urgent d'agir afin d'éviter que ces difficultés n'atteignent les conseils régionaux d'action sociale (CRAS). Madame la secrétaire générale, la sécurité et la stabilité des agents sont en jeu. Nos collègues stagiaires ainsi que les assistants de service social du personnel sont en DANGER !!!**

Concernant la restauration, sa gestion, représentant près d'un tiers du budget dédié à l'action sociale, soulève de graves préoccupations. En effet, celle-ci est d'une opacité préoccupante au sein des DRHAS. Il devient impératif de stopper l'hémorragie budgétaire qu'elle entraîne en imposant à nos prestataires une maîtrise des coûts.

Aussi, l'**Union FO Justice – Action Sociale** demande la mise en place d'un tableau de bord régulier incluant des indicateurs de performance clairs et précis des dépenses à l'échelle nationale, garantissant ainsi la transparence, l'efficacité et la pérennité des actions entreprises.

Les CRAS doivent pouvoir jouer un rôle central dans cette gestion. Mais l'**Union FO Justice – Action Sociale** constate que dans certains DRHAS, comme Lille, Versailles ou Paris, si des commissions restauration existent, elles ne sont que de simples chambres d'enregistrement, où décisions unilatérales et mépris du dialogue social prennent le pas sur la concertation.

L'**Union FO Justice – Action Sociale** réaffirme que le CRAS doit être un espace de dialogue, de collaboration et de décision partagée. Ce principe est essentiel pour que l'action sociale soit au plus proche et réellement adaptée aux besoins des agents. La participation active et le respect des processus de dialogue social sont indispensables pour faire avancer ces travaux et « restaurer » la confiance.

L'**Union FO Justice – Action Sociale** alerte également l'administration sur la hausse alarmante des aides et secours d'urgence dans les CRAS. De nombreux agents en difficultés ont recours à des solutions financièrement coûteuses, comme le crédit à la consommation ou le découvert bancaire. La demande de secours financiers dans plusieurs CRAS comme ceux de Paris, Versailles ou Aix-en-Provence, connaît une augmentation plus que significative. Ce qui témoigne d'une paupérisation qui ne cesse de s'aggraver.

Il est urgent de lutter contre cette précarité qui devient une réalité de plus en plus quotidienne pour de nombreux agents !!!



Ainsi, plusieurs problématiques sont à souligner :

- ▶ Le manque de coordination de l'ENAP qui entraîne l'agent et ses difficultés à travers toute la France ;
- ▶ Près de 5 % des aides accordées en commission d'aide financière (CAFI) de la Fondation d'Aguesseau concernent des situations de non-paiement de salaires. Cependant le manque d'informations, pourtant demandées aux DRHAS, empêche de connaître précisément la part de ces aides dans les 36 commissions de secours des CRAS, notamment celles liées au non-paiement.

L'**Union FO Justice – Action Sociale** souhaite alerter sur un autre sujet et non des moindres !!!

En effet, la Protection Sociale Complémentaire (PSC), son évolution et son coût deviennent une source d'inquiétude pour beaucoup d'agents. Nombre d'entre eux, tous corps confondus, devront faire face à des coûts prohibitifs. Le simulateur mis en exercice par le prestataire retenu met en exergue l'explosion des tarifs dès lors que des ayants droits sont rattachés à l'agent justice. Ces adhésions creuseront davantage la précarité et l'isolement social de nombreux agents. L'**Union FO Justice – Action Sociale** rappelle que la responsabilité de l'administration est engagée !

Malheureusement, nous ne pourrions que constater que les CRAS et la Fondation d'Aguesseau devront, une fois encore, jouer les pompiers en augmentant le nombre d'aides afin de limiter les dégâts, comme un sparadrap sur une plaie ouverte !!!

Cette situation risque de générer davantage de souffrances, avec des conséquences dramatiques pour nos collègues déjà en difficulté...

En 2021, a été mis en œuvre le dispositif Orphéopolis. Ce dispositif illustre le soutien concret du ministère de la justice envers les populations les plus vulnérables. En effet, il accompagne plus de 700 orphelins d'agents du ministère, pour un soutien financier dépassant les 1,5 million d'euros en 2024. Malheureusement, le nombre d'orphelins ne cesse de croître dramatiquement, en raison de la perte de plusieurs agents, récemment décédés, laissant derrière eux familles, proches et collègues en deuil.

Ces drames rappellent l'importance de ce dispositif, qui ne se limite pas à une aide matérielle mais offre également un accompagnement éducatif, psychologique et social, essentiel pour ces jeunes. En renouvelant leur engagement dans le dispositif Orphéopolis, le ministère de la Justice et les membres du CNAS affirment leur volonté de garantir un avenir à tous ces enfants.

L'**Union FO Justice – Action Sociale** se félicite de voir que l'action sociale ne s'arrête pas là, comme en témoigne la réponse rapide et efficace de tous les acteurs sociaux quant aux catastrophes naturelles, comme le cyclone Chido à Mayotte ou Garance à La Réunion. Plus de 450 demandes d'aide ont été traitées, avec plus de 1,6 million d'euros d'aides financières et de prêts sociaux pour Mayotte. La Fondation d'Aguesseau, les assistants de service social, le Pôle Social et les membres du CNAS ont répondu présents.



Comme il est également indispensable pour, l'**Union FO Justice – Action Sociale** d'améliorer la gestion de la Prestation Interministérielle (PIM). Elle doit être simplifiée, uniformisée et mieux connue. Le travail des membres du CNAS et du Pôle Social, pour déployer un formulaire unique PIM 2026, doit devenir un levier pour une gestion transparente, accessible et adaptée aux agents. Les responsables et gestionnaires des ressources humaines (RH) doivent pouvoir être informés(es) et formés(es) sur l'application de la PIM.

De même, l'**Union FO Justice – Action Sociale** attend avec impatience la fin des débats de la Proposition de Loi Amiel, visant à améliorer l'accès au logement pour les agents publics. Ce texte, qui concerne initialement l'Administration pénitentiaire, sera désormais étendu à toutes les administrations du ministère de la Justice, permettant ainsi une meilleure localisation des logements sociaux.

L'**Union FO Justice – Action Sociale** salue l'intervention de la sous-directrice du dialogue social, de la négociation et de la qualité de vie au travail au service des ressources humaines du secrétariat général du ministère de la Justice. Cette Loi constituera une avancée stratégique, essentielle pour garantir un logement stable, abordable et favoriser la mobilité des agents.

Enfin, l'**Union FO Justice – Action Sociale** revient sur la situation critique des assistants de service social du personnel. Ces professionnels, qui constituent un pilier essentiel de l'action sociale, ont besoin d'aide. Il est urgent de renforcer leur nombre, notamment à l'ENAP. C'est une urgence absolue !!! **L'accompagnement, l'écoute et la gestion des urgences ne peuvent attendre !!!**

L'Union FO Justice – Action Sociale alerte sur une crise sociale sans précédent !

L'action sociale n'est pas une option, C'EST UN DROIT !!!

L'Union FO Justice – Action Sociale NE LÂCHERA RIEN !!!

L'Union FO Justice – le 1^{er} Juillet 2025

